

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

Le canton du Jura a désormais le taux de chômage le plus élevé du pays. C'est inquiétant, ce d'autant plus que la progression de celui-ci n'est certainement pas terminée. Encore moins avec l'annonce du Conseil fédéral d'hier.

Le Gouvernement a pris la mesure des enjeux en ce qui concerne le soutien aux entreprises. Le Parlement votera ce jour un crédit supplémentaire de plusieurs millions de francs en faveur des entreprises jurassiennes et de leurs faïtières. C'est une aide qui devra permettre de maintenir l'emploi et non pas d'arroser d'argent public des entreprises et organisations qui n'en n'auraient pas besoin. Nous y veillerons.

En revanche, force est de constater que ce paquet de mesures ne contient aucun élément pour les travailleuses et travailleurs de ce canton, respectivement pour les chômeuses et chômeurs ainsi que les demandeurs d'emploi. Il existe bien évidemment les mesures de l'assurance chômage mais comme pour les entreprises, à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Il est urgent d'investir afin que les personnes sans emploi soient les employés ou les indépendants de demain plutôt que les bénéficiaires de l'aide sociale.

Aussi, le gouvernement peut-il nous indiquer s'il compte prendre des mesures rapidement pour les personnes sans emploi du canton du Jura ou s'il se contentera d'appliquer les mesures de l'assurance chômage ?

D'avance je remercie le Gouvernement de sa réponse.